

**32<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la FANAF BAMAKO 2008**  
**DISCOURS D'OUVERTURE**

Madame le Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie,

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Institutions,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Institutions internationales,

Mesdames, Messieurs les invités,

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

32 ans d'existence aujourd'hui, 137 compagnies d'assurances réparties sur 22 pays, 505 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires, 223 milliards de sinistres payés, 826 milliards de francs CFA d'investissements en 2006, voilà, Madame le Ministre, Mesdames Messieurs, rapidement campée en chiffres, la Fédération des Société d'Assurances de Droit National Africaines, FANAF, cette association professionnelle qui nourrit comme ambition de participer très activement au développement de notre continent par la protection des biens et des personnes à travers l'assurance, par la collecte et la mise à la disposition de nos économies des fonds nécessaires à leur financement, par l'instauration d'une étroite coopération entre ses membres, par l'éducation de ses acteurs à travers une politique suivie de formation à l'excellence et à la performance et qui a, tout naturellement choisi, pour ses présentes assises, le Mali, patrie de l'empereur Soundjata Kéita, restaurateur de la paix et de l'ordre, mystique et mystérieux conquérant qui avait, dit on, la majesté du lion, la force et la puissance du buffle et devant qui les sorciers impuissants reculaient de frayeur.

Oui, c'est un grand plaisir pour nous, membres, sympathisants et observateurs de la FANAF de nous retrouver en si grand nombre, en l'espace de cinq ans, à Bamako, capitale de ce pays qui vit naître tant de saints chérifs et descendants de l'Envoyé de Dieu et de marabouts auréolés de science ou de sainteté, mais aussi capitale, dès 1908 de la colonie du Haut Sénégal et Niger, centre

administratif et commercial important depuis la période coloniale, ville cosmopolite et pluriethnique s'étirant pacifiquement le long du Djoliba.

Merci, Madame le Ministre, d'avoir bien voulu, par votre présence, accepter de rehausser l'éclat de cette 32<sup>ème</sup> Assemblée Générale de notre Fédération, et merci au Gouvernement du Mali pour toute l'attention que, par l'intermédiaire du Ministère des Finances et de sa Division chargée des Assurances, il accorde à notre profession et plus particulièrement pour le précieux concours apporté à l'organisation de la présente Assemblée Générale. Nous vous prions, Madame le Ministre, de bien vouloir accepter d'être notre interprète auprès du Président de la République, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, intrépide soldat de la démocratie, pour lui traduire notre profonde gratitude ainsi que notre déférente considération, lui qui, après avoir réconcilié la jeunesse africaine avec le pouvoir kaki, un matin du (08) Juin 1992 en remettant le pouvoir à un civil démocratiquement élu, s'est investi dans l'humanitaire et a mené une salutaire croisade contre le ver de Guinée pour revenir, dix ans plus tard, à la tête de votre immense pays par la voie des urnes, redonnant ainsi espoir à l'alternance en politique et à une prise pacifique du pouvoir d'Etat. Puissent son parcours, son patriotisme et son exemple se répandre dans toute notre Afrique et consolider sa jeune et balbutiante démocratie.

Merci à nos collègues assureurs du Mali, qui, sous la très attentive présidence de notre amie, Madame CISSE Aminata, Directrice Générale de la LAFIA, ont spontanément accepté d'accueillir, deux fois de suite en l'espace de cinq ans, ces importantes assises et les ont organisées avec un dévouement et un soin que nous apprécions du fond du cœur.

Madame le Ministre, Mesdames, Messieurs, notre 32<sup>ème</sup> Assemblée Générale est placée sous le thème : **Quels nouveaux enjeux pour l'assurance africaine ?**

Depuis 1995 la CIMA, grâce à ses deux organes principaux que sont le Comité des Experts et la Commission Régionale de Contrôle des Assurances, grâce à une fructueuse collaboration avec la FANAF, a moralisé notre secteur et incité ses acteurs à se placer résolument sur la voie de l'excellence. Engagés sur ce chemin, nous ne pouvons plus reculer, nous ne devons plus reculer et nous ne voulons plus reculer. Alors, que faire pour aller toujours de l'avant ? La réponse, à l'étape actuelle de notre évolution, s'énonce comme suit : Conforter financièrement nos entreprises et, pour ce faire, prévenir les risques afin de limiter les sinistres, et limiter les arriérés de primes afin de disposer de fonds

que nous placerons dans des supports sûrs et rentables. Pour nous ouvrir des pistes dans cette direction, le Bureau Exécutif a organisé, avec le concours de grands spécialistes, un échange autour de deux panels de conférences.

Le premier, sous la Présidence de Monsieur Lassana Traoré, économiste, planificateur et ancien Ministre des affaires étrangères et de la coopération Internationale du Mali, examinera **la problématique de la prévention des risques en Afrique**. « *Le risque*, écrivent Madame Catherine Véret et Monsieur Richard Mékouar dans leur livre FONCTION : RISK MANAGER, *est une composante inhérente et permanente de l'environnement économique et social et des activités de notre société moderne. Les conditions des activités des entreprises génèrent continuellement des formes nouvelles de vulnérabilité et imposent une maîtrise de plus en plus rigoureuse des ressources clés ... En armant son entreprise pour faire face aux risques et en répondant ainsi à l'attente des investisseurs, des clients, du public et de l'ensemble des parties prenantes, le dirigeant se met en condition d'avantage concurrentiel. ... Les entreprises qui réussissent le mieux –sur le long terme- sont celles qui ont transformé une partie de leurs risques en opportunités tout en mettant en œuvre des mesures proactives de contrôle et de maîtrise de tout ce qui peut impacter négativement les objectifs attendus* ». Afin de fournir à nos membres les armes nécessaires pour prévenir cette vulnérabilité, en limiter les effets ou la transformer en opportunités, ce panel passera successivement en revue **la prévention des risques de particuliers** avec Monsieur Bertrand LABILLOY, Directeur des Affaires Economiques, Financières et Internationales la FFSA, **la prévention en assurances de personnes** avec le Docteur Jean Jacques Ango, Médecin Conseil du groupe NSIA, **la prévention dans les risques d'entreprises** avec Monsieur Aw Seybatou, Directeur Général de AVENI-RE. Un exposé de Monsieur Patrick Naïm, Président de la société Elseware, qui a bien voulu remplacer en urgence Madame Catherine Véret, Présidente de Risks Manager Sans Frontières (RMSF) empêchée au tout dernier moment, complétera judicieusement ce panel en nous faisant part de sa réflexion sur **la problématique du risk management au sein d'une entreprise**, contribution qui devrait nous donner des moyens pour gérer en interne les risques qui menacent la pérennité de nos entreprises.

Le Deuxième panel Présidé par Monsieur Philippe Trainar, Conseiller Sénior du Président de la SCOR, très connu dans nos assises pour sa constante disponibilité, abordera l'importante question **de la consolidation financière de**

**nos compagnies, un impératif de crédibilité pour l'assurance africaine** et ceci en deux communications. Le premier exposé, délivré par Monsieur Adolphe OUEDRAOGO, Chef de Brigade de Contrôle de la CIMA, fera le **Bilan des faiblesses actuelles de nos compagnies**, examen indispensable car, comme dit le poète,

*«A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,*

*Faire de notre mal un secret ridicule ? »*

Acceptons donc sans complexe ce diagnostic qui devrait nous emmener à identifier les causes du mal et les moyens susceptibles de le guérir ; moyens dont la mise en œuvre pourrait, avec l'exploitation des **opportunités offertes par les marchés financiers** dont Monsieur Edoh Kossi Amenounvé, Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Épargne Public et des Marchés Financiers (CREPMF), nous entretiendra, ouvrir de nouvelles et prometteuses perspectives à notre profession.

**Quels nouveaux défis pour l'assurance africaine ?** Ils sont nombreux et multiformes, les défis à relever par nos jeunes compagnies, par notre continent confronté aux impératifs du développement, par nos populations tourmentées par la famine, la maladie et la guerre ; ils sont nombreux et multiformes, les obstacles à surmonter par notre Afrique pour construire son unité et tirer profit des immenses potentialités économiques dont regorge son sol et son sous-sol ; ils sont nombreux et multiformes les efforts à déployer pour dégager une position africaine commune et faire entendre et respecter notre voix dans les grandes orientations du monde d'aujourd'hui. Ils sont nombreux et multiformes les défis et les obstacles, oui, mais ils sont également nombreux et déterminés les fils de l'Afrique et chacun, à son niveau, se doit de déployer les moyens qui conviennent pour faire avancer la cause africaine. Ainsi le Bureau Exécutif a pensé judicieux de programmer à cette assemblée générale, pour tenir compte de sa brûlante actualité, une réflexion sur **les accords de partenariat économique UE-ACP**, accords qui ont défrayé la chronique toute l'année 2007 et mis une fois de plus en exergue les divisions qui minent notre grand et beau continent. Qui pouvait mieux introduire ce délicat sujet que Monsieur Ouédraogo Ablassé, Ancien Ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, ancien Directeur Général Adjoint de l'OMC, ancien Conseiller du Président de la BAD et aujourd'hui Consultant international sur les questions du développement de l'Afrique. Sa communication, prolongée par une intervention

de Monsieur Jean Claude NGBWA, Secrétaire Général de la CIMA, sur l'Agrément unique en Zone Fanaf, ouvrira des échanges, que nous espérons fournis, dans le cadre d'une discussion générale **sur l'agrément unique et l'ouverture des marchés** qu'a bien voulu accepter de présider Monsieur Gérard de la MARTINIERE, Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance, après un éclairage de Monsieur Cyrille SCHWELLNUS, économiste au Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), sur *l'apport d'un marché unique régional sur le développement de l'assurance* au niveau de l'UNION EUROPEENNE .

Tous ces thèmes seront approfondis en ateliers au cours de la journée de Jeudi. Une plénière des différents ateliers fera la synthèse des travaux de Bamako et dégagera, d'une part, des résolutions à l'endroit de nos membres et, d'autre part, des recommandations à l'attention des décideurs politiques dont je salue et les représentants dans cette salle et le constant soutien aux idéaux de notre Fédération.

Merci et grand merci à toutes ces personnalités qui ont bien voulu partager avec nous leur temps, leur énergie et leur expertise. « *Le savoir, écrit le sage Amadou Hampâté Bâ, est plus précieux que l'ambre pur et le corail blanc. Il vaut mieux que l'or sans mélange et le diamant sans altération. Pourquoi ? Parce que le savoir est l'unique fortune que l'on peut entièrement donner sans en rien la diminuer* ». Merci donc à tous les conférenciers et à tous les présidents de panels d'avoir, avec une admirable spontanéité, accepté de partager leur expertise avec les participants à cette Assemblée Générale de la FANAF .

Madame le Ministre, Mesdames, Messieurs, à Bamako sera poursuivie l'heureuse et fructueuse tradition d'échanges et de dialogue avec nos partenaires que sont la CIMA et la Fédération Française des Sociétés d'Assurances.

Ainsi, avec notre Autorité de tutelle, la CIMA, nous évoquerons des questions touchant aux frais de contrôle, au nécessaire et rapide règlement des sinistres, aux conditions d'une bonne application des règles de limitation et de dispersion des actifs, à l'état d'avancement des recommandations issues des états généraux sur l'assurance Vie. Cette Table Ronde, qui a toujours permis à nos deux organisations d'apporter de consensuelles solutions aux multiples difficultés auxquelles sont confrontées les sociétés d'assurance dans nos différents marchés, est devenue un espace de concertation incontournable que nous devons

maintenir dans l'intérêt bien compris tant des acteurs de l'assurance que des autorités de contrôle.

Après la Table Ronde FANAF/CIMA, nous nous retrouverons avec nos amis français pour nous inspirer de leur exemple en matière de pratique et de réglementation des fonds de pensions, ces mécanismes financiers encore peu connus dans nos marchés, et qui se développent rapidement en Europe où ils jouent un rôle capital dans la collecte de l'épargne et le financement des économies. La présentation de l'expérience française aidera nos membres à se familiariser davantage avec ces organismes dont la vocation est de permettre aux populations actives de se constituer une bonne retraite et aux entreprises de mieux se financer. Les informations qui nous seront fournies par nos partenaires français apporteront un éclairage précieux à nos membres qui envisagent d'instituer les fonds de pensions dans nos marchés pour répondre à l'attente des populations et des investisseurs africains.

Le Bureau Exécutif, par ma voix, saisit l'opportunité de cette Table Ronde pour exprimer toute sa gratitude et toute sa reconnaissance à Monsieur Gérard de la Martinière ici présent, Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance, et à tous ses collaborateurs pour la fructueuse, franche et amicale coopération qui s'est instaurée entre son institution et la FANAF depuis quelques années et plus particulièrement durant tout notre mandat. Merci, Monsieur le Président, pour votre disponibilité, et longue vie à notre coopération.

Madame le Ministre, Mesdames, Messieurs,

*« Lorsque l'aiglon bat ses flots palpitants,*

*L'océan convulsif tourmente en même temps*

*Le navire à trois ponts qui tonne avec l'orage*

*Et la feuille échappée aux arbres du rivage ».*

Ce quatrain de Victor Hugo a ouvert, à Libreville, en 2002, le mandat du Bureau actuel que vous avez bien voulu, chers membres de la FANAF, renouveler à Ouagadougou en 2005. Il signifie simplement que face au dévastateur ouragan, le mastodonte des mers et la délicate et futile feuille des arbres des marais ont la même fragilité, et que, s'ils pouvaient se comprendre, ils devraient se concerter et s'entendre pour élaborer et conduire une commune politique de survie face au

déchaînement des éléments de la nature. 2002, c'était encore une époque où persistaient toujours dans nos assemblées quelques stériles oppositions entre grands groupes et petites compagnies nationales africaines. Notre satisfaction est grande, au terme de notre mandat de pouvoir affirmer que les acteurs de l'assurance africaine, qu'ils soient grands ou petits, anciens ou débutants, en groupe ou isolés, ont compris qu'ils étaient « embarqués dans le même bateau », qu'ils ont tous intérêt à ce que la matière assurable s'accroisse, à ce que les autorités politiques et administratives comprennent la spécificité de notre profession et la soutiennent, à ce que l'assurance africaine s'impose dans le monde par son professionnalisme et son dynamisme. Cette réalité, cette nécessité, vous l'avez comprise et c'est ce qui nous a permis d'engager des combats audacieux et multiformes pour faire admettre la spécificité de notre profession, pour faire évoluer qualitativement, avec l'actif concours de nos autorités de tutelle, notre réglementation, pour organiser avec succès les états généraux de l'assurance vie, pour faire respecter l'assurance africaine dans le monde, pour développer par une politique suivie de formation les compétences de nos collaborateurs, pour accepter, avec humilité de prospecter ailleurs et de nous inspirer de l'exemple d'autres pays, pour atteindre dans l'ensemble, un taux de couverture de nos engagements réglementés de près de 100%, pour accroître la solvabilité de nos entreprises.

De gros efforts demeurent toujours à faire, certes ; mais l'assurance africaine n'a pas à rougir de ses performances ni de son évolution sur la décennie passée. La FANAF est une continuité ; ce que le Bureau actuel a pu faire a été permis par les efforts de ceux qui l'ont précédé.

Durant nos deux mandats, nous avons essayé d'apporter notre pierre à l'œuvre de construction et de consolidation de la FANAF entreprise par nos prédécesseurs depuis 1976 ; Amadou Hampâté Bâ, digne fils de cette vaillante terre du Mali, natif de Bandiagara, cette Mésopotamie soudanaise, « *paradis terrestre*, aux dires du poète peul Kurka, *où la beauté de l'homme vient rehausser celle de la végétation.* », historien, écrivain et traditionnaliste. « *diplômé de la grande université de la Parole enseignée à l'ombre des baobabs* », comme il aimait lui-même à se qualifier, un de ces « *justes*, pour emprunter une pertinente observation de Chateaubriand, *dont la conscience est si tranquille qu'on ne peut approcher d'eux sans participer à la paix qui s'exhale, pour ainsi dire, de leur cœur et de leurs discours* », écrivait à juste titre ce qui suit :

« *Quiconque ne tient pas compte de ce qu'il était hier, demain ne sera rien, absolument rien.* »

Et encore :

« *Celui qui dit : je n'imiterai pas ceux qui nous ont précédés hier », son aujourd'hui sera difficile. Demain on ne l'imitera pas.* »

Nous avons ainsi, dans cette continuité, mis un accent particulier sur la modernisation et la transparence de la gestion de notre Fédération, sur la collecte des statistiques, sur la communication et sur le renforcement des capacités financières et humaines de nos membres.

Au-delà de ce que nous avons pu faire, notre satisfaction est d'avoir été jugés dignes de vous représenter et également d'avoir ce sentiment que nous avons fait de notre mieux pour faire avancer nos idéaux et nos objectifs. Nous vous remercions de la confiance placée en nous et de tout l'appui que vous nous avez apporté durant notre mandat qui se termine ici à Bamako. « *Il n'y a qu'un seul sommet en haut de la montagne mais les chemins pour y parvenir peuvent être variés* », écrit encore le philosophe Hampâté Bâ, cette vaste bibliothèque consumée en 1991 à l'âge de 90 ans, mais qui, fort heureusement, nous a légué de précieux et édifiants manuscrits. Nous demeurons à votre service et au service du Bureau qu'il vous plaira de mettre en place au terme de ces assises et auquel nous souhaitons le plus grand succès dans la nouvelle politique qu'il vous plaira de lui confier pour toujours mieux faire et pour que notre chère FANAF aille toujours de l'avant.

C'est sur ces mots que je termine mon propos, en vous exprimant, Madame le Ministre, toute notre gratitude pour votre sollicitude à l'endroit de la FANAF, de ses membres et de toutes les personnes présentes dans cette salle ; en remerciant votre gouvernement pour tout l'appui apporté à nos amis assureurs du Mali dans l'organisation de ces assises, en remerciant le peuple malien pour sa chaleureuse hospitalité, le comité d'organisation dirigée avec tact par Madame Aminata CISSE pour sa mobilisation, pour son dévouement et pour sa disponibilité, tous les participants à cette Assemblée Générale pour avoir répondu avec tant d'amitié à l'appel de notre Fédération.

Nous sommes à Bamako pour une semaine ; nos travaux se déroulent sur quatre jours ; des temps libres sont aménagés pour découvrir ou redécouvrir cette belle cité, caverne d'Ali Baba où l'on trouve toutes sortes d'étoffes dont le fameux bazin, toutes sortes de marchandises et de produits variés du riche artisanat touareg ; laissons nous emporter par le plaisir du shopping et du tourisme, et ne manquons pas, dans nos ballades, la traversée à pied du pont des martyrs, de préférence le matin au réveil, ou le soir, à la tombée du jour afin d'y sentir la splendeur et la puissance qui émanent du Djoliba, épine dorsale du Mali, lien incomparable de civilisation et d'échanges, et qui a fortement contribué à donner à cette dynamique ville son caractère cosmopolite, pacifique et hospitalier.

Merci, Madame le Ministre, Mesdames, Messieurs, Chers amis et sympathisants de la FANAF de votre aimable attention ; et permettez moi de conclure en renouvelant ma confiance en l'avenir de l'assurance africaine malgré le retard pris, retard qui nous laisse une grande marge de progression. Certes, le chemin à parcourir est ardu, semé d'embûches, exigeant en honnêteté, en engagement et en professionnalisme mais le succès est certain. Notre belle Afrique regorge de potentialités, il ne tient qu'à ses fils d'en faire un eldorado. « *Le sommeil, constate le psychologue Hampâté Bâ, est le thermomètre de la bonne santé, donc de la paix du corps. Non seulement l'Afrique dort mais elle rit. Le rire est le thermomètre de la paix du cœur. L'Afrique rit, c'est la preuve qu'elle se porte bien* ».

Merci, grands succès à nos travaux, vive l'Afrique, vive l'assurance africaine, vive le Mali ; que « *ses champs fleurissent d'espérance et que nos cœurs vibrent de confiance* » en l'Afrique et au Mali.

Je vous remercie.

**André BAYALA**

Président de la FANAF